

## Pour la défense des libertés démocratiques Pour la satisfaction de nos revendications

La commission administrative (CA) de l'Union départementale FO de Loire-Atlantique condamne la mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> septembre de la « réforme » des retraites.

Dans une logique d'affrontement dont il porte seul la responsabilité, le gouvernement Macron/Borne a décidé d'imposer brutalement son texte de loi, malgré la mobilisation historique des salariés avec leurs organisations syndicales, soutenus par l'écrasante majorité de la population.

Avec sa Confédération, la CA réaffirme sa détermination à agir dans l'unité pour l'abrogation de cette contre-réforme.

Pour ce faire, elle appelle à renforcer et développer nos implantations syndicales, a fortiori dans cette période où deux tiers des comités sociaux et économiques (CSE) sont en cours de renouvellement dans les entreprises.

La CA se félicite du refus de la Confédération de participer au « Conseil National de la Refondation » convoqué par le président Macron le 7 septembre dernier : c'est la marque de notre indépendance.

La CA considère que la « conférence sociale sur les carrières et les branches situées sous le salaire minimum » est une tentative d'Emmanuel Macron d'associer les organisations syndicales à la politique néocorporatiste du gouvernement : FO n'est pas un corps intermédiaire. Liberté et indépendance !

Nous y opposons nos revendications :

- ❖ Augmentation du SMIC à 2 000 € bruts (environ 1 600 € net) ;
- ❖ Ouverture de vraies négociations dans toutes les branches pour aucun minima en-dessous du SMIC ;
- ❖ Revalorisation des salaires, traitements et pensions à hauteur de 10 % tout de suite.

La CA appelle ses syndicats à réunir les salariés sur leurs lieux de travail pour définir et porter les revendications, en particulier salariales.

En obtenant jusqu'à 15 % d'augmentation de salaire par la grève dure, les agents de sécurité d'aéroport au Royaume-Uni, les enseignants écossais et les cheminots allemands ne montrent-ils pas la voie qu'il faut suivre ?

Alors que le capital, dopé par l'inflation, annonce de nouveaux records de profits et de dividendes en ce premier semestre 2023, la réalité est toute autre pour les travailleurs et leurs familles : nouvelle augmentation des tarifs de l'énergie de 10 % depuis le 1<sup>er</sup> août, réduction des

droits avec la mise en place du « montant net social » qui impacte le montant du RSA et de la prime d'activité, déremboursement des médicaments, perspective de 15 milliards d'euros d'économie sur les services publics, préparation d'un nouveau hold-up sur l'assurance chômage...

Dans le même temps, les exonérations et aides sans contreparties aux entreprises s'élèvent à 200 milliards. Rien qu'en 2022, 73 milliards ont été détournés de la Sécurité sociale. D'ici 2023, le budget militaire atteindra 413 milliards d'euros (+40 %), entraînant de nouvelles destructions de services publics.

Pour imposer sa politique minoritaire, le gouvernement Macron/Borne est encore monté d'un cran dans l'intimidation, la répression, la remise en cause de la liberté de manifester... au point que même la Confédération Syndicale Internationale s'est alarmée des violences d'Etat sur les manifestants pendant le mouvement sur les retraites.

La convocation en gendarmerie de Sébastien Menesplier, membre du bureau confédéral de la CGT, la comparution devant les tribunaux de centaines de syndicalistes, y compris FO comme dans le Maine-et-Loire, du fait de leur engagement dans la mobilisation contre la réforme des retraites, sont intolérables <sup>(1)</sup>.

La CA considère que l'escalade autoritaire du gouvernement Macron/Borne constitue une menace pour la démocratie et l'existence même du syndicalisme libre et indépendant.

Dans ces conditions, la CA soutient les syndicats et les militants FO du département qui décideront de participer aux marches du 23 septembre « contre la répression », pour la défense des libertés démocratiques, notamment syndicales.

L'Union départementale prendra l'attache des autres organisations syndicales du département pour un texte commun sur ces questions.

Enfin, la CA se félicite de la mobilisation de ce samedi 9 septembre contre la fermeture de la maternité d'Ancenis, qui devrait aboutir à son maintien.

**Adoptée à l'unanimité des 60 participants**

<sup>(1)</sup> Ce 11 septembre matin, les camarades Yann Le Fol, secrétaire de l'Union locale FO de Saint-Nazaire, et Gaël Leturque, secrétaire du syndicat FO du CH de Saint-Nazaire, ont participé au rassemblement devant la gendarmerie de Muzillac en soutien à Mathieu Pineau de la CGT Mines-Energie 44.